



INVESTISSEURS POUR LA CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DE PARIS

A photograph of several modern glass skyscrapers reaching towards a cloudy sky, viewed from a low angle looking up. The image is partially obscured by text and design elements.

DÉCEMBRE 2021

LES MEILLEURES PRATIQUES CARBONEUTRES POUR LES BANQUES CANADIENNES

www.investors4paris.com
LinkedIn: Investors for Paris Compliance
[@Investors4Paris](#)

Avant-Propos

Plusieurs banques canadiennes se sont désormais engagées à la carboneutralité en 2050 en ce qui concerne leurs opérations commerciales, dont les émissions financées. Mais qu'est-ce que cela veut dire et comment y arriveront-elles ?

Investors for Paris Compliance (Investisseurs pour la conformité aux principes de Paris) est une initiative assez récente auprès d'investisseurs convaincus que la transition vers la carboneutralité représente une occasion économique majeure, tout en tenant les entreprises canadiennes publiques à leurs engagements d'émissions nettes nulles. Notre intérêt principal est les grandes banques du Canada : elles jouent un rôle économique très importante et ont la possibilité d'allouer des fonds à la fois vers des activités bénéfiques ou vers des activités dangereuses.

Nous avons étudié l'expérience d'autres régions et analysé les publications traitant des meilleures pratiques afin d'établir une feuille de route pour les banques canadiennes dans leur évolution vers la carboneutralité. Nous publions ici le premier de deux rapports ; au début de 2022 nous analyserons la démarche des cinq grandes banques par rapport à ces meilleures pratiques sur la base d'informations publiques et de nos communications avec elles.

Introduction

Au mois d'août 2021, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son sixième rapport d'évaluation¹ résumant les dernières données en science climatique. Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies, a qualifié ce rapport de « code rouge pour l'humanité ».

Le rapport note qu'il est « irréfutable » que l'activité humaine cause des changements vastes et rapides à nos terres et à nos océans et que nous courons le risque d'atteindre des points de basculement où nous verrons la fonte rapide de la calotte glaciaire ainsi que le dépérissement des forêts. Selon Guterres :

« La sonnette d'alarme est assourdissante et les preuves incontournables : les émissions de gaz à effet de serre causées par la combustion fossile et la déforestation étouffent notre planète et mettent la vie de milliards de gens en danger immédiat. »²

En plus des impacts sur les gens, la crise climatique est un très grand risque aux banques et aux investisseurs. Selon la banque du Canada³:

« Les effets physiques des changements climatiques apparaissent déjà avec des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les inondations, les ouragans et les incendies, de plus en plus nombreux et violents. Les pertes catastrophiques qui en résultent peuvent avoir de vastes répercussions sur le système financier. »

Par exemple, l'Organisation météorologique mondiale calcule que le changement climatique a déjà multiplié par cinq le nombre d'événements météorologiques extrêmes depuis les 50 dernières années, et a causé US\$3,6 mille milliards de pertes.⁴ L'Institut d'assurance du Canada constate que, depuis les années 1980, les indemnités versées au titre des phénomènes météorologiques extrêmes ont doublé tous les cinq à dix ans, mettant en péril l'industrie des assurances elle-même.⁵

Pendant l'été 2021, la ville entière de Lytton, BC a été incinérée et plus de 850 000 hectares de forêts ont brûlé en Colombie-Britannique, plus que deux fois la moyenne sur dix ans et la troisième plus grande superficie incendiée après 2018 et 2017.⁶ Le service du coroner de la C.B. a fixé à 595 le nombre de personnes décédées de chaleur caniculaire.⁷ Au mois de novembre 2021, des inondations massives en Colombie-Britannique ont détruit autoroutes et voies ferroviaires et sont prévues devenir la catastrophe la plus coûteuse de l'histoire du Canada, plus coûteuse encore que les pertes en assurances de \$3,58 milliards dues aux incendies de Fort McMurray en 2016.⁸

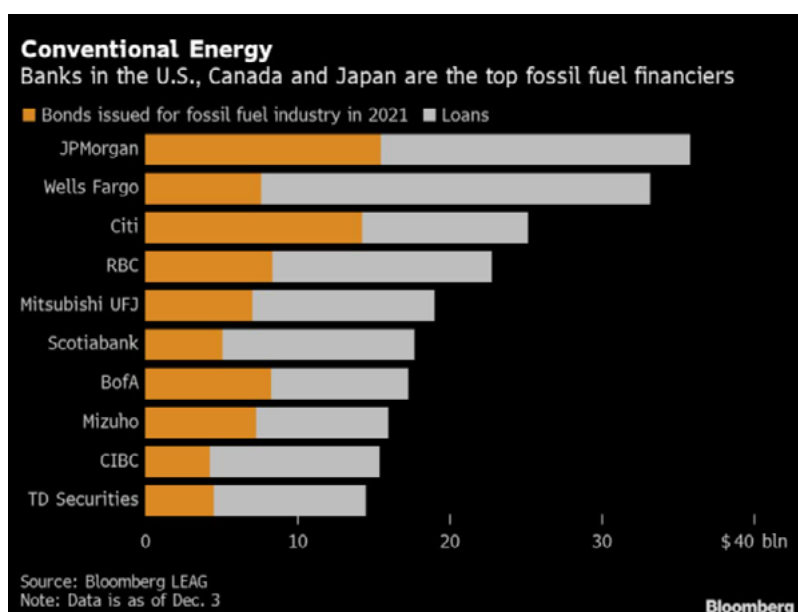
Une étude du *Oxford Sustainable Finance Group* et de *2 Degree Investing Initiative* constate que le coût supplémentaire au secteur financier mondial de remettre la transition vers la carboneutralité au-delà de 2026 pourrait atteindre US\$272 milliards par an pour chaque année sans action climatique adéquate.⁹ Le géant des assurances, Swiss Re, calcule que le Canada pourrait perdre jusqu'à 6,9% de son PIB par an sans action climatique plus ambitieuse.¹⁰

L'une des responsabilités des banques canadiennes est la gestion de risque. Néanmoins, leurs activités aggravent les risques des investisseurs en facilitant les émissions de portée 3.¹¹ Deux études récentes, par exemple, comptabilisent l'envergure de l'activité de ces banques dans le financement des combustibles fossiles.

Le rapport annuel *Banking on Climate Chaos*,¹² publié par une coalition internationale de ONG, constate que depuis la signature de l'accord de Paris et jusqu'à fin 2020, les cinq plus grandes banques du Canada ont financé plus de \$US500 milliards d'activité de combustibles fossiles à travers le monde, dont plus de \$US230 milliards en leur développement. Ces cinq banques comptent toutes dans les 25 plus grandes banques du monde financières de combustibles fossiles.

Un rapport écrit pour Greenpeace Canada par le groupe néerlandais Profundo¹³ se fonde sur une méthode différente mais arrive à des conclusions semblables pour les mêmes banques pendant la même période : CAD \$694 milliards en prêts et en souscription aux combustibles fossiles, dont \$477 milliards en prêts, \$216 milliards en souscription et \$84,8 milliards pour le charbon, l'énergie fossile la plus sale de toutes.

Bloomberg¹⁴ a trouvé que cette tendance a continué en 2021 avec les banques canadiennes en tête de liste des plus grandes sources de financement de combustibles fossiles au monde.



Énergies traditionnelles : les banques aux É-U, au Canada et au Japon sont les plus grands financiers de l'industrie fossile
En orange: Obligations émises en 2021 pour l'industrie des énergies fossiles
En gris: Prêts

Ces activités sont en contradiction avec les conceptions nouvelles de l'obligation fiduciaire dans un monde en crise climatique.¹⁵ Si les banques doivent agir dans l'intérêt de leurs bénéficiaires, elles doivent agir de façon à réduire tout risque plutôt que de l'aggraver. Désormais, les impacts climatiques affectent matériellement les investisseurs et le feront encore davantage à l'avenir. Toute banque qui amplifie ces impacts est en manquement à ses obligations envers ses investisseurs.

De plus, les investisseurs sont bien placés pour augmenter la valeur de leurs parts dans une transition vers une économie propre. Le groupe *The Global Commission on the Economy and Climate* constate que des mesures audacieuses en ce qui concerne le changement climatique pourraient mener vers des gains économiques de US\$26 mille milliards entre 2018 et 2030.¹⁶

À l'internationale, les banques ont commencé à prendre leurs responsabilités en main en se repositionnant autour de l'activité à plus faible carbone. La Banque Postale en France¹⁷ et Nedbank en Afrique du Sud¹⁸ ont toutes deux annoncé leur intention d'abandonner totalement l'industrie des combustibles fossiles. NatWest s'est engagée à ne plus ni prêter ni souscrire les sociétés pétrolières et gazières sans plan de transition crédible conforme aux principes de l'accord de Paris.¹⁹ D'autres, dont Desjardins²⁰ et Crédit Mutuel,²¹ ont adopté des politiques de sortie progressive des énergies fossiles les plus émettrices de carbone telles que le charbon. Des banques comme Barclays²² et NatWest²³ ont établi des objectifs de réductions d'émissions globales ou associées à des secteurs précis.

Au cours de la dernière année au Canada, chacune des cinq grandes banques s'est engagée à atteindre la « carboneutralité » dans ses émissions financées d'ici 2050 et d'investir des centaines de milliards dans « la finance durable ». Les six plus grandes banques du Canada ont également rejoint — en masse — l'alliance des banques carboneutres, la *Net-Zero Banking Alliance*.²⁴

La Net-Zero Banking Alliance

La Net-Zero Banking Alliance (NZBA) est une initiative non-obligatoire de l'industrie bancaire organisée par les Nations unies et inspiré par Mark Carney, ancien gouverneur de la banque du Canada et de la banque de l'Angleterre. Étant donné son rôle important dans cette discussion, il est intéressant de l'analyser plus en détail. Lorsqu'une banque rejoint la NZBA, elle s'engage à²⁵ :

- faire des prêts et des investissements (mais non pas encore de souscription) de transition conformes à la carboneutralité d'ici 2050 ou plus tôt, de façon à respecter une augmentation maximale des températures de 1,5 degrés d'ici 2100 ;
- utiliser des stratégies de décarbonisation de sources crédibles avec très peu ou pas de dépassement et un recours minime aux technologies d'émissions négatives ;
- fixer un objectif de 2030, ou plus tôt, pour les secteurs d'émissions intensives de GES, selon les directives PNUE-IF pour les objectifs climatiques des banques²⁶ ;
- publier, tous les ans, un rapport sur son évolution fondé sur les protocoles GES reconnus.

Lors du lancement de la NZBA, elle a été critiquée pour son rythme lent et l'absence totale des combustibles fossiles dans sa mission étant donné le rôle de facilitateur joué par ses membres.²⁷ Dans les mots de l'un de ses critiques, c'était comme « une campagne internationale contre le tabagisme sans jamais parler de cigarettes. »²⁸ De plus, comme il s'agit d'une initiative facultative, la question de la responsabilité est au premier plan.

En partie en réponse à cette critique, M. Carney, pendant la conférence climatique de Glasgow de 2021, a publié une déclaration²⁹ appelant à l'action « immédiate », s'engageant à exclure certains membres là où c'était nécessaire et « poussant les équipes de direction à dépasser les minima, dont l'accélération de la sortie des combustibles fossiles en conformité avec la science. » Sa déclaration disait aussi que les objectifs à l'horizon 2030 des membres devaient représenter une juste part des 50% de décarbonisation nécessaire avant la fin de la décennie ; un indicateur plus précis pour cette date.

Alors que ces déclarations vont plus loin que le communiqué original, les engagements réels des banques restent les mêmes et le temps nous dira si leurs actions reflèteront l'ambition accrue du projet.

Le rôle du régulateur

Alors que les banques devraient rechercher la carboneutralité afin de développer des opportunités financières pour leurs investisseurs et réduire leurs risques, il y a également un rôle à jouer par le régulateur en ce qui concerne le risque systémique, la mise en place de normes cohérentes et l'égalité des chances.

À l'instar de la crise financière de 2008, le risque systémique est actuellement causé par les institutions individuelles elles-mêmes qui financent massivement les combustibles fossiles qui augmentent les émissions qui menacent notre sécurité collective. Ces activités doivent donc être limitées afin d'éviter une « crise Lehman du climat »³⁰

À date, la réponse tentative des régulateurs au Canada a été de piloter des tests de stress associés au climat et de proposer la divulgation obligatoire dans l'idée que des flux meilleurs d'informations suffiraient. Étant donné le besoin urgent de décarboniser le système financier, il est peu probable que cela soit suffisant. Le régulateur des banques au Canada a laissé la porte entrouverte vers une « approche réglementaire du capital »,³¹ et la pression pour pousser cette porte grande ouverte ne fera qu'augmenter.

À l'égard de normes cohérentes, d'autres pays avancent beaucoup plus rapidement dans le développement de taxonomies de « finance durable » afin de proposer des définitions communes et de lutter contre l'écoblanchiment. Jusque-là, le Canada a évité un processus démocratique, transparente pour la définition de normes, encourageant plutôt l'industrie à formuler sa propre réglementation de « finance de transition » à la suite du rejet par le groupe d'experts sur la finance durable du Canada d'autres normes internationales, citant un fardeau trop accablant pour l'industrie lourde canadienne.³²

À un moment, le régulateur canadien va devoir s'impliquer et mener le processus de création d'une taxonomie canadienne, à la fois afin de s'assurer d'un processus crédible à travers une représentation diversifiée et aussi afin de légitimer ses résultats. Une taxonomie canadienne qui affaiblirait la réglementation et laisserait place au verrouillage du carbone se poserait en contradiction avec d'autres circonscriptions telles que l'UE et provoquerait de l'incertitude chez les investisseurs. Cela bloquerait également tout progrès climatique à cause de la mauvaise affectation du capital.



La réputation des banques canadiennes risque de plus en plus d'être entachée du fait de leur financement de combustibles fossiles.

Les meilleures pratiques pour les banques canadiennes et la carboneutralité

Il existe peu de détails sur comment les banques décarboniseront leurs activités et comment, ou si, leurs engagements en « finance durable » sont liés à des trajectoires carboneutre. Ce manque de précision, associé au financement massif et continu de l'industrie fossile — même pour des projets qui augmentent l'utilisation des énergies fossiles — constituent un risque à la réputation des banques.

Le moment est propice pour aider les banques du Canada à atteindre leurs engagements carboneutre en détaillant les meilleures pratiques d'une démarche carboneutre crédible et opportune. Ceci permettra également aux investisseurs, et au public de façon plus générale, de demander des comptes aux banques en ce qui concerne une démarche carboneutre crédible.

1. Des objectifs de carboneutralité conformes aux principes de Paris

L'accord de Paris limite l'augmentation des températures mondiales à bien moins de 2 degrés et à 1,5 degrés, si possible. L'article 2.1c de l'accord déclare l'objectif de rendre « les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques. »

Le rapport du GIEC intitulé *Réchauffement planétaire de 1,5°C*³³ est clair : il faut limiter l'augmentation des températures à 1,5 degrés afin de réduire la possibilité des pires impacts. Pour y arriver, le monde doit atteindre la carboneutralité d'ici 2050, avec une réduction de 50 % d'ici 2030.

Les banques principales du Canada ont déclaré leur soutien aux principes de Paris mais n'ont pas encore démontré que leurs pratiques y seront véritablement conformes. Que faut-il faire pour atteindre la conformité ?

1.1 Évaluer et publier, tous les ans, la totalité de l'activité bancaire ayant un impact sur le climat, dont les prêts, la souscription et les investissements.

Pour commencer, les banques doivent mesurer de façon précise l'envergure totale de leur activité commerciale ayant un effet sur les gaz à effet de serre afin d'évaluer les risques et mesurer les progrès. Cela devra inclure toutes transactions, dont les prêts, la souscription et les investissements. La souscription est souvent oubliée mais une étude la calcule à 65 % de l'activité liée aux combustibles fossiles des 60 plus grandes banques du monde en 2020.³⁴ Afin d'éviter la non-divulgaration, cela devra également inclure une appréciation « par transparence » de tout intermédiaire financier.

Là où cela a un impact matériel, les banques devront inclure les émissions à portée 3 de leurs clients dans le décompte, car, pour certains clients tels que les secteurs des industries fossiles et automobiles, c'est là où se situeront la vaste part des émissions.

Des défis aux niveaux des données et de la quantification se présenteront sans doute, mais cela ne devra pas empêcher les banques de comptabiliser aussi rapidement que possible l'importante majorité des émissions facilitées par leur activité commerciale. Au départ, des données indirectes pourront être utilisées, si nécessaire, tout en améliorant, d'année en année, les méthodes et la qualité des données.

Ces données d'émissions devront être publiées publiquement tous les ans et devront incorporer toutes les hypothèses sous-jacentes de la méthodologie employée. Les banques principales du Canada ont désormais rejoint le partenariat pour la comptabilité du carbone financier, *Partnership for Carbon Accounting in Financials* (PCAF),³⁵ qui offre actuellement une standardisation et un suivi au moins pour le prêt et l'investissement.

1.2 Sélectionner des méthodologies conformes aux principes de Paris et fondées sur un résultat fiable de 1,5 degrés intégrant des dépassements limités et prenant très peu appui sur des technologies d'émissions négatives et de compensation.

Les scénarios climatiques utilisés pour la planification de réductions des émissions varient beaucoup et cette variation a un impact important sur les activités bancaires permises selon le(s) scénario(s) choisi(s). Un scénario plus souple aurait moins de chance d'atteindre des objectifs climatiques. Les banques devront donc choisir des scénarios plus stricts ayant plus de chances de réussite.

Les scénarios plus souples ouvrent la voie vers des « dépassements » d'émissions qui vont au-delà de notre budget carbone et s'appuient sur les émissions négatives pour rectifier l'équilibre. Des technologies coûteuses et qui n'ont pas encore fait leurs preuves telles que la captation, l'utilisation et le stockage du carbone jouent un rôle très important dans les scénarios souples. Les banques devront plutôt choisir des scénarios qui s'appuient sur des réductions d'émissions réelles en ce qui concerne la plus grande partie de leur évolution vers la carboneutralité, à l'instar des trajectoires 1 et 2 du rapport du GIEC intitulé *Réchauffement planétaire de 1,5°C*. Cet avis est conforme aux recommandations de la NZBA.

De la même façon, si le monde veut atteindre un niveau de décarbonisation réelle, la compensation carbone ne devrait être utilisée qu'en dernier lieu.

Les objectifs peuvent être exprimés en tant que réduction d'émissions absolue et / ou de réduction en intensité (c'est-à-dire par unité commerciale). Les objectifs d'intensité pouvant toujours mener vers une augmentation des émissions, dans les cas où les banques s'en serviraient, ils devront être associés à des objectifs absolus. Les objectifs d'intensité sont particulièrement inadaptés à l'industrie des énergies fossiles car la réduction en intensité a ses limites : il est impossible de décarboniser le produit final.

Les banques pourront envisager de rejoindre des initiatives internationales pour la standardisation et la certification d'objectifs telles que l'initiative d'objectifs fondés sur la science, *Science-Based Targets Initiative* (SBTi)³⁶ qui sont développées afin de combler les manquements et devenir plus complets.³⁷

1.3 Fixer des objectifs à l'horizon 2030 pour réduire les émissions au moins de 50% ainsi que des objectifs à court terme afin de stimuler l'action immédiate.

Félicitons les banques d'avoir exprimé leur intention d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Sur la base de la section 1.2 ci-dessus, une trajectoire crédible vers la carboneutralité regroupera des objectifs clairs en ce qui concerne les prêts, les investissements et la souscription qui coupent au moins en deux les émissions absolues d'ici 2030.

Une réduction de 50% des émissions d'ici 2030 est basée sur le rapport du GIEC intitulé *Réchauffement planétaire de 1,5°C*. Une réduction de 50% d'ici 2030 est nécessaire afin d'éviter des émissions cumulatives plus grandes du fait d'une augmentation d'émissions sur une plus longue période. Des objectifs intermédiaires avant 2030 devront également être fixés pour stimuler l'action immédiate. Sans objectifs intermédiaires ayant un impact sur l'activité commerciale d'aujourd'hui, l'action sera remise à plus tard. Tout objectif intermédiaire devra se fonder sur une ambition adéquate conforme à la science climatique.

Tel que noté plus haut, lors de la COP 26 à Glasgow, Mark Carney a précisé que les objectifs à l'horizon 2030 des membres de la NZBA doivent être égaux à une part juste des 50% de réduction d'émissions requise avant la fin de cette décennie.

2. Politiques sectorielles et lieux d'intérêt particulier

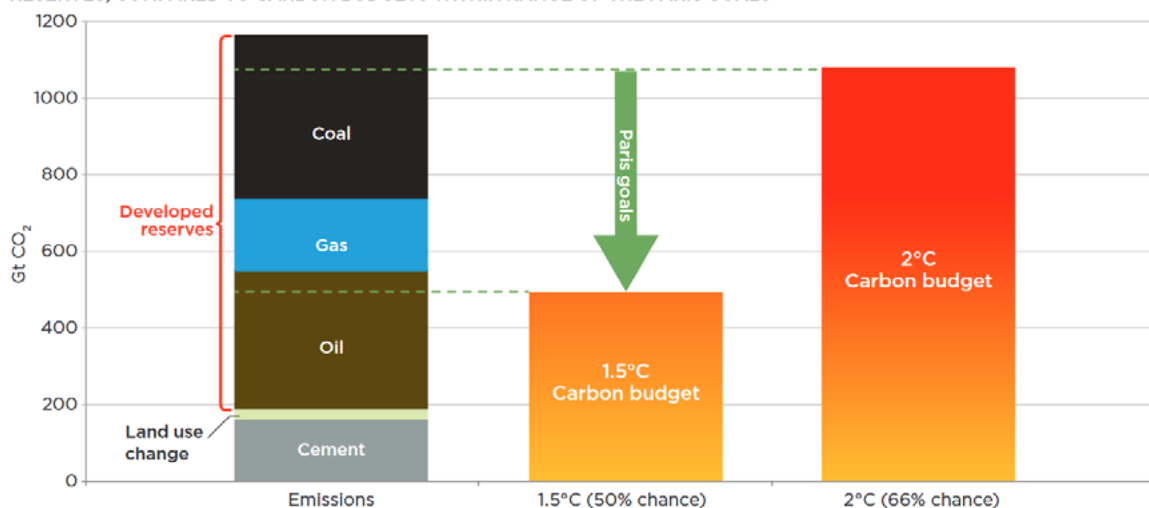
En complément aux objectifs à fixer décrits dans la section 1 ci-dessus, les stratégies de décarbonisation des banques nécessiteront des politiques sectorielles pour des secteurs d'émissions de carbone intensives tels que l'industrie des énergies fossiles. De plus, à la crise climatique s'ajoute la crise de la biodiversité qui elle aussi est facilitée par des flux financiers négatifs. Les banques canadiennes ont quelque peu reconnu leur rôle dans ces flux, mais une approche plus intégrale est nécessaire.

2.1 Cesser immédiatement toute activité commerciale liée à la nouvelle production et aux nouvelles infrastructures de combustibles fossiles.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a publié une trajectoire carboneutre dans son rapport *World Energy Outlook 2021* et a trouvé que « des investissements dans de nouvelles sources de combustibles fossiles ne sont pas nécessaires »³⁸ car « aucun nouveau gisement pétrolier ou gazier n'est nécessaire en dehors de ceux dont la mise en exploitation est déjà décidée. »³⁹

Ceci correspond à d'autres analyses qui trouvent que nous avons déjà assez de réserves développées de combustibles fossiles pour dépasser non seulement notre budget carbone associé à un réchauffement de 1,5°C mais de 2°C aussi.

FIGURE ES-1: CARBON DIOXIDE (CO₂) EMISSIONS FROM DEVELOPED GLOBAL FOSSIL FUEL RESERVES, COMPARED TO CARBON BUDGETS WITHIN RANGE OF THE PARIS GOALS



Sources: Oil Change International analysis based on data from Rystad Energy, IEA, World Energy Council, IPCC and Global Carbon Project.¹ Remaining carbon budgets shown are as of 1 January 2020.

Figure ES-1 : émissions en dioxyde de carbone (CO₂) de réserves développées d'énergies fossiles comparées à des budgets carbonés conformes aux objectifs de Paris.

Alors qu'il faut rapidement ralentir toute activité actuelle liée aux combustibles fossiles, le financement de nouveaux projets de combustibles fossiles milite activement dans l'autre sens. Ceci est également vrai pour toute nouvelle infrastructure, telle que des oléoducs et des raffineries, par exemple, qui mettent davantage d'activité d'énergies fossiles en place. Pour une carboneutralité correcte, les banques du Canada doivent cesser toute activité commerciale qui facilite la production nouvelle ou la transmission nouvelle d'énergies fossiles.

Il est relativement simple de cerner ce qu'on veut dire par nouvelles infrastructures d'énergies fossiles, tout comme les nouveaux projets d'exploitation du charbon. Mais cela devient plus complexe lorsqu'il s'agit de distinguer la nouvelle production pétrolière et gazière de ce qui existe déjà. Les réserves de gaz et de pétrole sont qualifiées de connues et de probables ; les réserves connues regroupant des réserves développées et non développées.⁴⁰ À la lumière de ces catégories, toute activité nouvelle liée aux combustibles fossiles pourrait être définie comme une réserve qui change de catégorie : de probable à connue ou de non-développée à développée.

La plupart de l'activité liée aux combustibles fossiles n'est pas associée à un projet de financement précis, ainsi les banques devront mettre en place des protections dans leurs systèmes de financement corporatif général afin d'empêcher un financement qui ferait développer l'exploitation des énergies fossiles. Dans les cas où ces protections sont inapplicables, les banques devront mettre fin à leur relation avec des sociétés qui développent l'industrie fossile.

2.2 Renforcer les politiques de sortie du charbon.

Le charbon, la plus sale et la plus riche en émissions carbonées de toutes les énergies fossiles, doit être le premier à être supplanté par les énergies renouvelables. Des dizaines d'institutions financières à travers le monde ont désormais des politiques de sortie du financement du charbon,⁴¹ mais les banques canadiennes continuent à favoriser sa production avec un financement de l'ordre de milliards de dollars.⁴² Certaines banques canadiennes ont des politiques sectorielles visant le charbon, mais seulement une banque à date — Desjardins — a une politique⁴³ qui répond au consensus international qui se met en place⁴⁴ au sujet du charbon.

Desjardins s'est engagée à sortir totalement du charbon en Europe / les pays de l'OCDE d'ici 2030 et partout ailleurs d'ici 2040. De plus, Desjardins n'offrira pas de services financiers aux sociétés qui :

- exploitent ou développent des mines de charbon
- ont plus de 10%, ou 5 GW, de capacité installée de génération d'énergie au charbon
- sont en train de construire, d'élargir ou de rénover des mines de charbon, des centrales électriques ou des infrastructures

Les autres banques canadiennes devront appliquer des politiques dans le même sens ou qui vont encore plus loin.

2.3 Réduire toute charge financière liée aux sables bitumineux.

Alors que des sociétés internationales telles que Shell⁴⁵ et Deutsche Bank⁴⁶ quittent les sables bitumineux, les banques du Canada font face au risque croissant de devenir les prêteuses de dernier recours pour du pétrole qui est parmi le plus cher du monde⁴⁷ et le plus intensif en carbone⁴⁸ à une époque où l'utilisation mondiale du pétrole se prépare à atteindre son sommet avant de décliner.⁴⁹ Alors que plusieurs banques internationales ont mis en place des politiques limitant leurs parts dans les sables bitumineux,⁵⁰ les cinq grandes banques du Canada comptent parmi les six banques au monde en tête de liste des prêteurs à l'industrie des sables bitumineux : lui offrant plus de US\$76 milliards depuis l'accord de Paris.⁵¹

Les sociétés de sables bitumineux sont correctes dans leur identification d'une menace existentielle à leur modèle commercial et elles y ont répondu avec une campagne intitulée « trajectoire carboneutre des sables bitumineux »⁵² qui prône un projet de captation et de stockage du carbone qui se ferait à l'échelle de l'industrie entière. Cette proposition présente deux défis majeurs :

1. *Elle se fonde sur des subventions massives pour une technologie inconnue à cette échelle.*

L'industrie voudrait que le contribuable endosse deux tiers du coût total prévu de C\$75 milliards⁵³ pour un projet qui serait plus grand que tous les projets actuels de captation et de stockage de carbone au monde.⁵⁴ La captation et le stockage du carbone n'a jamais été fait à cette échelle et présente des défis et des risques majeurs au niveau de sa complexité, de sa sécurité, de sa consommation énergétique et de l'eau⁵⁵ ainsi que d'autres facteurs. De plus, au prix d'un tiers du coût payé par les sociétés de sables bitumineux, cela rend encore plus cher un produit cher au moment où la demande de pétrole s'apprête à atteindre son apogée avant de décliner, ce qui favorisera les zones de production de pétrole pas cher.⁵⁶

2. *Elle constitue l'exemple type de verrouillage du carbone.*

À la différence de l'utilisation de la captation et du stockage de carbone pour des produits tels que l'acier ou le ciment, son utilisation pour le pétrole ne touchera jamais les 70-80% d'émissions encourues lorsque le produit est brûlé.⁵⁷ Si l'on veut que le calcul de la carboneutralité fonctionne, tout investissement dans du pétrole « à faible carbone » et d'attente d'un retour sur son investissement ne fait que remettre à plus tard la sortie totale nécessaire du pétrole. La seule façon d'atteindre la carboneutralité est de réduire la production de pétrole, non pas d'en développer davantage avec plus d'investissement.

Au-delà du carbone, les sables bitumineux posent d'autres risques matériels aux banques et aux investisseurs. Le régulateur d'énergie en Alberta fixe à \$130 milliards les passifs financiers liés à l'exploitation des sables bitumineux, surtout à cause des rejets toxiques liquides.⁵⁸ Le gouvernement de l'Alberta, cependant, détient moins de \$1 milliard en garantie de responsabilité de la part des sociétés de sables bitumineux et a échoué maintes fois à appliquer ses propres normes en ce qui concerne les rejets liquides, au point où le régulateur lui-même la caractérise de « dette de plus en plus sous-financée »⁵⁹

Actuellement, au sein de l'industrie pétrolière canadienne, il existe peu d'acceptation de la nécessité de transition. D'ici 2030, les sociétés principales ont l'intention de développer leurs exploitations de l'ordre de 30% au-delà des niveaux de 2020.⁶⁰ Ceci contraste avec la prévision de l'AIE dans sa trajectoire carboneutre d'une réduction de 18% d'utilisation du pétrole d'ici 2030.⁶¹ Réduire sa part d'investissement dans les sables bitumineux est un acte judicieux de la part des banques à la fois pour pallier au risque commercial et afin d'atteindre leurs cibles carboneutres.

2.4 Augmenter le nombre de lieux d'intérêt particulier protégés au-delà de l'Arctique.

À la demande des Gwich'in, chacune des banques principales du Canada a désormais une politique d'exclusion interdisant tout financement d'activité industrielle dans l'Arctique ou dans la Réserve faunique nationale de l'Arctique,⁶² la première fois que l'on reconnaisse qu'il existe des lieux d'intérêt spécial au monde qui méritent une attention particulière.

Ces politiques restent lacunaires, sans aucun doute,⁶³ mais ce premier pas devrait être suivi d'autres pas. Par exemple, si nous protégeons l'Arctique, pourquoi pas l'Amazonie, poumon de la planète, qui fait face aujourd'hui à des points de basculement vers des dommages irréparables ?⁶⁴

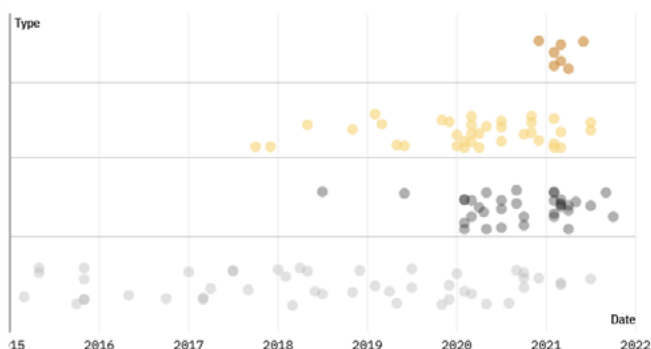
Plutôt que d'user d'une approche au cas par cas aux lieux sensibles, une solution plus systématique devrait être trouvée au niveau des politiques bancaires. Par exemple, le Groupe de travail sur les divulgations financières associées à la nature (*Taskforce on Nature-Related Financial Disclosures*, TNFRD)⁶⁵ travaille actuellement à l'élaboration d'un cadre de gestion et de divulgation de risques liés à la nature. Il estime que la moitié de la production économique mondiale, soit US\$44 mille milliards, se fonde moyennement ou beaucoup sur la nature et que les flux financiers négatifs y posent un risque. Les banques canadiennes devraient rejoindre le TNFRD avec l'intention de développer une politique compréhensive visant les lieux spéciaux et la perte de la biodiversité.

Lors de la COP 26 à Glasgow, une feuille de route pour le secteur financier visant la cession de la déforestation a été publiée⁶⁶ et plus de 30 institutions financières avec plus de US\$8,7 mille milliards se sont engagées à mettre fin à tout investissement dans les activités liées à la déforestation.⁶⁷ À date, aucune banque canadienne ne s'y est engagée.

Banks' fossil fuel policies have proliferated in recent years

Timeline of coal, oil and gas policies – 2015-2021, with Reclaim Finance analysis of updated coal policies

● Oil and gas policy updated ● Oil and gas policy introduced ● Coal policy updated ● Coal policy introduced



Hover to see bank name and full details of NGO analysis of coal policy updates

Source: Capital Monitor analysis of policies listed by sources including the IEEFA, Reclaim Finance, BankTrack, Bank on our Future and company reports

CAPITAL MONITOR

Les politiques bancaires en matière de combustibles fossiles se sont multipliées depuis quelques années
Calendrier de politiques charbonnières, pétrolières et gazières, 2015-2021, et l'analyse de Reclaim Finance de la mise à jour de politiques charbonnières.

En brun : mise à jour de politiques gazières et pétrolières
En jaune : introduction de politiques gazières et pétrolières
Gris foncé : mise à jour de politiques charbonnières
En gris clair : introduction de politiques charbonnières

3. La finance durable

Les banques du Canada se sont engagées à investir des centaines de milliards de dollars dans la finance durable, ce qui pourrait jouer un rôle important dans la transition vers la carboneutralité. Mais, à date, il n'existe pas de définition commune de « finance durable » et aucun liens réels entre le trio de projets, de sociétés qui bénéficient de ce type d'investissement et de trajectoires carboneutres.

Pire, le fait de qualifier de 'durable' du financement à des sociétés ou des projets contestés ou à émission de carbone importante comporte le risque d'entacher la réputation des banques ainsi que celle de la notion de finance durable dans son intégralité. Des accusations d'écoblanchiment ont déjà été portées contre les banques canadiennes à cet égard.⁶⁸ Cela mine la confiance des investisseurs.

Au bout du compte, étant donné la mondialisation du capital et le besoin de données standardisées, la définition de « finance durable » ne peut pas être du seul ressort d'une banque individuelle ou d'une industrie particulière. Il nous faut un consensus. L'Union européenne est en tête dans ce domaine avec sa taxonomie d'activités durables,⁶⁹ et d'autres pays, dont le Canada, essaient de rattraper leur retard.

3.1 Soutenir le développement crédible et démocratique d'une taxonomie canadienne de la finance durable. Définir « la finance de la transition » afin d'éviter le verrouillage du carbone.

Les banques du Canada devraient soutenir la création d'une taxonomie de finance durable sur la base d'une consultation démocratique organisée par les autorités compétentes. Les liens entre une telle taxonomie et une trajectoire carboneutre crédible devraient être clairs à la fois pour l'économie canadienne et l'économie mondiale, en conformité avec les plus récentes données en science climatique et en évitant les écueils flagrants tels que le verrouillage du carbone.

Malheureusement, les législateurs canadiens sont en retard à cet égard. À la place, l'association canadienne de normalisation (Groupe CSA) rencontre des acteurs industriels à portes closes afin de développer une taxonomie de « transition » pour des activités considérées comme étant en voie de durabilité.⁷⁰ Vu le processus et les personnes invitées, il est probable que les critères seront dilués afin de permettre l'inclusion d'activités qui seraient exclues par des normes plus crédibles et d'être accusés « d'écoblanchiment ».⁷¹

Le verrouillage du carbone est un risque particulier d'une taxonomie de transition faible. La taxonomie de l'UE se protège contre cela en définissant les activités de transition en tant que :

- les activités pour lesquelles il n'existe pas d'alternatives faibles en carbone et qui ont les émissions les plus basses de leur secteur ; et
- les activités qui ne posent pas d'obstacles au développement et à la mise en application d'alternatives faibles en carbone ; et
- les activités qui ne mènent pas vers le verrouillage d'actifs fort en carbone.⁷²

Dans le cadre de cette définition, une société pétrolière qui installe des chargeurs de voitures électriques dans ses stations d'essence rentrerait dans le cadre de « transition » mais une rénovation pour rendre plus efficace l'une de ses raffineries n'y rentrerait pas, même si cela mène vers une réduction des émissions, car il s'agirait du verrouillage d'un actif fort en carbone. La taxonomie du Canada a besoin des mêmes protections en ce qui concerne la finance de transition si elle veut être crédible et acceptée à l'international.

Il est dans l'intérêt des banques canadiennes de bien définir les termes de la finance durable. Ainsi, elles devraient soutenir un processus démocratique organisé par les autorités compétentes qui résulterait en des normes crédibles et largement acceptés de la finance durable de façon générale.

3.2 Pendant le développement de la taxonomie, s'assurer que tout financement appelé « durable » est conforme à une trajectoire carboneutre crédible soumise à vérification externe.

Cela pourrait prendre du temps avant qu'une taxonomie canadienne crédible et démocratique de la finance durable voie la lumière du jour. Entretemps, les banques canadiennes offrent déjà des produits tels que des obligations vertes et des prêts liés à la durabilité.

Il est actuellement du seul ressort des banques elles-mêmes de définir comment qualifier ces produits. Il existe plusieurs initiatives internationales non-obligatoires pour définir les critères de ces produits telles que les principes de prêts liés à la durabilité (*Sustainability Linked Loan Principles*),⁷³ les principes des obligations vertes (*Green Bond Principles*),⁷⁴ les principes des obligations sociales (*Social Bond Principles*),⁷⁵ et les directives d'obligations durables (*Sustainability Bond Guidelines*).⁷⁶

Aucune de ces initiatives n'est liée à des trajectoires carboneutres crédibles, aucune n'interdit des contresens évidents comme le financement des combustibles fossiles. D'ailleurs, les grandes banques canadiennes ont récemment participé à un prêt de l'ordre d'un milliard de dollars qualifié de « lié à la durabilité » pour la société d'oléoduc Enbridge alors qu'elle était en train de développer sa ligne 3 dont les émissions représenteront l'équivalent de 50 nouvelles centrales au charbon. Le projet était également attaqué par les groupes autochtones touchés.⁷⁷

Si les produits de finance durable des banques veulent rester crédibles à court terme, les banques elles-mêmes devront préciser les critères de ces activités afin qu'elles soient quantitativement conformes à des trajectoires carboneutres de réductions d'émissions. Cela devra inclure l'exclusion de tout financement de combustibles fossiles de quelle que sorte que ce soit, même la réduction de pollution car cela équivaudrait à un verrouillage de carbone. Tout projet contesté de façon importante par les Premières Nations ne devrait pas être financé par les banques de quelle que façon que ce soit, et encore moins de financement qualifié de « durable ».

Afin de permettre aux investisseurs d'analyser correctement les programmes de financement durable, les banques doivent publier l'intégralité des données au sujet de la livraison du produit et faire faire des vérifications externes en ce qui concerne l'utilisation des revenus et les rapports d'impacts.

4. La transition juste et les droits autochtones

L'accord de Paris note l'impératif « d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité ».⁷⁸ L'accord note que les impacts climatiques toucheront de façon disproportionnée celles et ceux qui sont déjà vulnérables, dont « les travailleurs du secteur informel, les peuples autochtones et tribaux, et les jeunes ». L'accord note également que l'atténuation mènera vers la création, la substitution, l'élimination, la transformation et la redéfinition d'emplois.

La *World Benchmarking Alliance* (WBA, l'alliance mondiales des normes) définit ainsi la « transition juste » :

« Une transition juste peut être décrite comme la transition d'économies, de secteurs et de sociétés vers des activités faibles en carbone, socialement équitables et écologiquement durables. »⁷⁹

Une transition juste est dans l'intérêt des banques et des investisseurs, car, si elle est bien menée, elle éviterait à la fois les pires impacts de la crise climatique tout en créant des emplois, en réduisant les inégalités et en améliorant le contexte commercial. Si elle est mal menée, elle pourrait produire des avoirs irrécupérables, des travailleurs abandonnés et des communautés délaissées tout en renforçant l'incertitude des investisseurs et en minant les intérêts commerciaux.

Au Royaume Uni, les banques ont rejoint les syndicats et d'autres parties prenantes dans un projet intitulé *The Banking on a Just Transition Project*⁸⁰ (investir dans une transition juste) et en France les banques ont rejoint *Investors for a Just Transition*⁸¹ (investisseurs pour une transition juste). Au niveau mondial, 161 investisseurs gérant US\$10,2 mille milliards soutiennent une déclaration d'engagement de la part d'investisseurs en soutien à une transition juste face aux changements climatiques (*Statement of Investor Commitment to Support a Just Transition on Climate Change*).⁸²

La WBA a défini des indicateurs de transition juste afin de noter la performance de sociétés individuelles dans les catégories suivantes :

- le dialogue social et l'engagement des parties prenantes
- la planification d'une transition juste
- la création et l'offre ou le soutien d'accès vers des emplois décents et verts
- la rétention des travailleurs et l'amélioration des compétences et/ou la formation
- la protection sociale et la gestion des impacts sociaux
- la promotion de politiques et de législation

La WBA et la CA100+ analyseront toutes les deux la performance de sociétés partout au monde en ce qui concerne la transition juste.

4.1 Adopter des programmes et des produits de transition juste et obliger ses clients à respecter leurs responsabilités dans leur propre transition juste.

Les banques ont un rôle à jouer dans la conception de produits et de services qui facilitent la transition juste, avec un intérêt particulier pour les géographies physiques plus vulnérables (les détenteurs d'hypothèques situés dans des zones d'incendies ou d'inondations, par exemple) et ceux qui font face à plus de risques de transition (les travailleurs dans des zones anciennement vouées aux combustibles fossiles, par exemple). Les banques devraient aussi avoir des programmes d'aide aux communautés où elles travaillent et où les gens sont particulièrement vulnérables aux impacts climatiques et aux questions liées à la transition, comme les communautés autochtones en ligne de front, par exemple.

Les banques canadiennes ont aidé les communautés touchées lors des catastrophes naturelles récentes associées au climat en Colombie-Britannique. Une démarche de transition juste transformerait cette aide en des programmes robustes de prévention qui devanceraient les perturbations futures.

L'étalonnage comparatif devient de plus en plus répandu du fait du travail de la WBA et de la CA100+ et les banques devront y répondre avec un suivi de la performance de leurs clients, récompensant avec des produits préférentiels les clients dont la performance est bonne et responsabilisant les clients dont la performance est mauvaise ; avec la possibilité même de rompre leurs relations avec ces clients-là.

4.2 Renforcer le travail de réconciliation, dont les politiques bancaires, et pratiquer le consentement libre, préalable et éclairé.

Le Canada n'en est qu'à ses débuts de sa prise de conscience de son passé colonial et de sa relation avec les Premiers Peuples. Au mois de juin 2021, le Canada a entériné la Déclaration des Nations unies sur les droits des Peuples Autochtones, qui inclut la provision du « consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause » par les Peuples Autochtones pour tout projet qui affecterait leurs terres et territoires.⁸³ Il reste encore beaucoup de travail à faire avant que la réconciliation soit réelle.

Chacune des grandes banques canadiennes a commencé à reconnaître son rôle dans ce processus, avec des déclarations variées et des programmes visant les Peuples Autochtones. Chacune est également signataire des Principes de l'Équateur,⁸⁴ un cadre de gestion de risque pour l'analyse et la gestion de risques sociaux et environnementaux dans des projets de développement, dont la nécessité d'appliquer la notion de consentement libre, préalable et éclairé à tout projet qui touche de manière importante les territoires autochtones, ainsi qu'un engagement à ne pas financer des projets ou des sociétés qui vont à l'encontre des Principes de l'Équateur.⁸⁵

Malgré cela, il y a eu, depuis quelques années, plusieurs cas très connus où les banques canadiennes ont financé des projets d'expansion massive des énergies fossiles en dépit d'une opposition véhémement de la part des Peuples Autochtones, dont :

- L'oléoduc Dakota Access : une section de l'oléoduc Bakken qui va du Dakota du Nord jusqu'en Illinois, l'oléoduc Dakota Access a été redirigé, pour des raisons d'impacts, pour éviter la ville de Bismarck et passer plutôt à côté d'une réserve autochtone appelée *Standing Rock Indian Reservation* mettant en danger son eau et ses sites culturels. Des manifestations majeures ont mené à des centaines d'arrestations par une police militarisée et à une attention internationale.
- L'oléoduc Trans Mountain : cet oléoduc d'expansion des sables bitumineux qui traverse la Colombie-Britannique est associé à des navires pétroliers et est opposé par plusieurs Premières Nations sur sa route qui sont allées au tribunal pour essayer d'en empêcher sa construction. L'oléoduc est également rejeté par le gouvernement de la C.B. et par les municipalités locales. Des dizaines de manifestants ont été arrêtés..
- Coastal Gas Link : un nouvel oléoduc de gaz méthane qui traverserait le nord de la C.B. et qui est rejeté par chacun des cinq clans traditionnels de la Première Nation Wet'suwet'en dont le territoire est sur sa route. Des défenseurs de la terre autochtones ont été arrachés de ces terres à répétition par une GRC lourdement armée, causant des manifestations à travers le Canada qui ont eu pour résultat de perturber l'économie de façon importante.
- La ligne 3 : un projet d'expansion d'oléoduc de sables bitumineux au Minnesota contesté devant la cour par des Nations Autochtones du fait de son impact sur leurs territoires traditionnels. Plus de 800 personnes autochtones et non-autochtones ont été arrêtées lors de manifestations contre ce projet. Le meneur du projet, Enbridge, y a envoyé des millions de dollars pour financer des opérations policières.⁸⁶

Les grandes banques du Canada ont financé ces projets et / ou les meneurs de ces projets. Aucune ne s'est exprimée pour savoir si ces projets étaient l'objet de consentement libre, préalable et éclairé. Pire encore, pendant la controverse autour de la ligne 3, les banques ont offert à Enbridge un prêt de \$1 milliard de dollars « lié à la durabilité ».⁸⁷

La route vers la réconciliation des banques du Canada doit passer par un renforcement de leurs politiques et de leurs pratiques autour du consentement libre, préalable et éclairé. Il ne suffit pas d'imposer cette responsabilité à ses clients, encore moins alors qu'il s'agit d'un sujet à controverse évident. Les banques doivent avoir leurs propres tests internes pour vérifier si le consentement libre, préalable et éclairé existe avant d'approuver un financement. Elles doivent effectuer des études de diligence raisonnable auprès des Peuples Autochtones touchés plutôt que de se fonder sur des informations soumises par le meneur du projet qui pencherait pour l'approbation du financement.

Les politiques et les pratiques des banques en ce qui concerne le consentement libre, préalable et éclairé doivent être améliorées et renforcées en consultation étroite avec les chefs des Premières Nations. Des rapports annuels sur leur application doivent être publiés. Certaines améliorations possibles sont notées dans le rapport d'Oxfam intitulé *Consent Is Everybody's Business: Why Banks Need To Act on Free, Prior, and Informed Consent*⁸⁸ (le consentement est l'affaire de tous : pourquoi les banques doivent agir en fonction du consentement libre, préalable et éclairé), dont :

- être prêts à essuyer un refus et l'accepter ;
- fixer des feuilles de route assorties de délais, quantifiables, et ressourcées afin de mettre le consentement libre, préalable et éclairé en application et en publier les résultats ;
- intégrer le consentement libre, préalable et éclairé dans les contrats clients ;
- associer les incitations financières des employés au respect des droits humains et non pas seulement à la promotion commerciale ;
- désigner un responsable du consentement libre, préalable et éclairé dans les accords de crédit organisés par d'autres banques ;
- instaurer un système de réclamation à la banque.

Les banques du Canada ont des politiques de protection de la Réserve faunique nationale de l'Arctique — ces politiques devraient s'étendre afin d'englober la biodiversité partout au monde.



5. La gouvernance, l'implication des clients et la mobilisation

Les systèmes internes et de gouvernance des banques ont été développés pour bien servir l'ère des énergies fossiles. Ceux-ci devront changer pour bien servir l'ère de la carboneutralité.

En ce qui concerne la gouvernance, une étude récente des antécédents de directeurs bancaires à travers le monde a trouvé que les banques canadiennes ont le plus grand pourcentage de directeurs avec des liens actuels ou passés aux industries polluantes : 62 %, par rapport à 44 % aux États-Unis, 34 % en Europe et 31 % au Royaume Uni.⁸⁹

En ce qui concerne les systèmes, une étude de l'Institut des ressources mondiales, *World Resources Institute*, a trouvé que beaucoup de banques ont structuré des incitations qui vont à l'encontre de la décarbonisation de leurs opérations :

« La structuration des incitatifs de la banque restent associée à des balises quantitatives et à court-terme. Les banques ont exprimé certaines inquiétudes au sujet de politiques associées aux principes de Paris, disant qu'elles pourraient porter les employés à croire que les occasions de nouvelles transactions financières — et donc de possibilité de récompense — était inutilement restreintes. »⁹⁰

En d'autres termes, le mot d'ordre dans la relation des banques avec leurs clients actuels ou à venir a toujours été « plus il y en a, mieux c'est ». Alors même qu'il apparaît que certains clients ne veulent pas ou ne sont pas capables de faire la transition vers la carboneutralité, les banques restent peu disposées à ne plus travailler avec eux, même si cela est incompatible avec l'atteinte d'objectifs de réductions d'émissions.

Bloomberg a trouvé que ce cas de figures était source de conflit à l'intérieur des banques entre les cadres du côté durable et d'autres du côté commercial qui ne s'entendent pas à cause du concours entre les objectifs commerciaux et climatique — « Souvent, l'équipe durable n'a pas gain de cause. »⁹¹

En ce qui concerne la mobilisation, les présidents des banques canadiennes ont traditionnellement fait la promotion de l'expansion des infrastructures de combustibles fossiles. Un président de banque au Canada a appelé l'industrie énergétique « l'entreprise familiale du Canada ». ⁹² Une autre banque est membre de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, alors que l'association exerce systématiquement des pressions contre l'action climatique. ⁹³

5.1 Restructurer, au sein de la banque, la gouvernance, la compensation et l'évaluation du personnel autour du principe de la carboneutralité.

Les banques doivent réorienter leur gouvernance et leurs systèmes autour de l'économie carboneutre et leur rôle en son sein. Ceci débute aux instances supérieures de la banque avec le recrutement de plus de membres du conseil et de cadres supérieurs ayant de l'expertise à la fois dans une transition verte et juste et dans l'activité commerciale à faible émission de carbone. Les groupes autochtones devront également être représentés aux niveaux les plus élevées de la direction.

En ce qui concerne la rémunération du personnel, tout le personnel à travers toutes les divisions devrait être motivé financièrement pour atteindre les objectifs carboneutres de la banque et ne devrait plus subir de communications contradictoires comme, par exemple, le fait de devoir engager plus de clients de l'industrie des énergies fossiles afin d'augmenter sa rémunération. La stratégie carboneutre de la banque devrait se refléter dans l'évaluation des employés à travers toutes ses divisions.

5.2 Fixer et diffuser des indicateurs clairs pour la mobilisation et la responsabilisation des clients, jusqu'à la possibilité de rompre une relation cliente ; associer ces indicateurs à des références disponibles au public.

Alors que toutes les banques canadiennes disent qu'elles préfèrent « travailler avec » leurs clients actuels sur la transition vers la carboneutralité plutôt que de trouver de nouveaux clients, cela ne devrait pas signaler que ceux qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas faire la transition n'en seront pas pénalisés. Selon le président de CitiBank, Michael Corbat :

« Nous devons être prêts à avoir des discussions franches avec nos clients au sujet de ce qu'ils doivent faire pour réduire leurs émissions – et si nous ne nous entendons pas sur le besoin de faire la transition vers la carboneutralité, alors il nous faut le courage de mettre fin à la relation. »⁹⁴

Les banques doivent publier des paramètres carboneutres clairs pour leurs clients et doivent les inscrire dans leurs accords clients. Quand il apparaît que ces paramètres ne sont pas respectés, les banques devront appliquer des mécanismes de responsabilisation tels que des termes moins favorables et jusqu'à la cession de la relation commerciale. Une plus grande responsabilité doit s'appliquer à l'industrie des combustibles fossiles où la contradiction entre un discours « carboneutre » et la performance véritable est le plus criant.⁹⁵

Par exemple, Crédit Suisse a créé un cadre de transition énergétique des clients où les clients sont classés sur une échelle allant de « non averti » jusqu'à « vert » et avec des rapports sur le nombre de clients dans chaque catégorie. La banque s'est engagée à mettre fin à ses relations avec ceux qui n'agissent pas.⁹⁶

Il est entendu que les banques doivent préserver la confidentialité de leurs clients, mais cela ne devrait pas permettre de cacher une mauvaise performance. La CA100+ et la *World Benchmarking Alliance* sont deux initiatives qui tentent de quantifier la performance de sociétés à travers le monde, dont sur la question de la carboneutralité, et cette analyse publique devrait faire partie de la façon dont les banques s'adressent à leurs clients et comment elles rendent ce processus public. Les banques devront expliquer publiquement pourquoi elles continuent à travailler avec des clients ayant de mauvais scores ainsi que leurs intentions pour y remédier, ou sinon devront expliquer quand elles comptent mettre fin à ces relations.

5.3 Fixer une politique bancaire cohérente et transparente en matière de mobilisation pour la carboneutralité.

Les banques du Canada ont beaucoup d'influence sur les politiques publique et corporative. Si nous allons créer un monde climatiquement sécuritaire, cette influence doit être exercée pour des politiques carboneutres plus fortes à tous les niveaux.

Cela débute au niveau de la politique publique avec un signalement clair aux gouvernements de prendre des positions plus fortes pour la protection du climat et en mettant fin aux lobbys pour des mesures contradictoires comme la construction de nouvelles infrastructures de combustibles fossiles. Les banques devront déclarer toute activité de lobbying autour des politiques d'émissions et devraient se retirer de toute association industrielle qui essaie d'affaiblir l'action climatique.

Au niveau corporatif, les banques canadiennes détiennent des parts très importantes dans des sociétés publiques. Elles ont donc la possibilité de voter pour des directeurs et des résolutions visant à protéger le climat et contre le contraire. Les banques votent de la part de leurs clients investisseurs et devront donc les consulter et les votes devront être publiés en temps réel afin d'améliorer la transparence et la responsabilité.⁹⁷

Résumé des meilleures pratiques et la carboneutralité

1. Des objectifs de carboneutralité conformes aux principes de Paris

- 1.1 Évaluer et publier, tous les ans, la totalité de l'activité bancaire ayant un impact sur le climat, dont les prêts, la souscription et les investissements.
- 1.2 Sélectionner des méthodologies conformes aux principes de Paris et fondées sur un résultat fiable de 1,5 degrés intégrant des dépassements limités et prenant très peu appui sur des technologies d'émissions négatives et de compensation.
- 1.3 Fixer des objectifs à l'horizon 2030 pour réduire les émissions au moins de 50% ainsi que des objectifs à l'horizon 2025 afin de stimuler l'action immédiate.

2. Politiques sectorielles et lieux d'intérêt particulier

- 2.1 Cesser immédiatement toute activité commerciale liée à la nouvelle production et aux nouvelles infrastructures de combustibles fossiles.
- 2.2 Renforcer les politiques de sortie du charbon.
- 2.3 Réduire toute charge financière liée aux sables bitumineux.
- 2.4 Augmenter le nombre de lieux d'intérêt particulier protégés au-delà de l'Arctique.

3. La finance durable

- 3.1 Soutenir le développement crédible et démocratique d'une taxonomie canadienne de la finance durable. Définir « la finance de la transition » afin d'éviter le verrouillage du carbone.
- 3.2 Pendant le développement de la taxonomie, s'assurer que tout financement appelé « durable » est conforme à une trajectoire carboneutre crédible soumise à vérification externe.

4. La transition juste et les droits autochtones

- 4.1 Adopter des programmes et des produits de transition juste et obliger ses clients à respecter leurs responsabilités dans leur propre transition juste.
- 4.2 Renforcer le travail de réconciliation, dont les politiques bancaires, et pratiquer le consentement libre, préalable et éclairé.

5. La gouvernance, l'implication des clients et la mobilisation

- 5.1 Restructurer, au sein de la banque, la gouvernance, la compensation et l'évaluation du personnel autour du principe de la carboneutralité.
- 5.2 Fixer et diffuser des indicateurs clairs pour la mobilisation et la responsabilisation des clients, jusqu'à la possibilité de rompre une relation cliente ; associer ces indicateurs à des références disponibles au public.
- 5.3 Fixer une politique bancaire cohérente et transparente en matière de mobilisation pour la carboneutralité.

Références

Crédits photographiques:

Couverture: "No 200 Bay St North Tower Toronto Canada" par thelearningcurvedotca est sous licence CC BY-NC-SA 2.0. Pour consulter une copie de cette licence, visitez <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>

- p. 15: "Arctic National Wildlife Refuge" par USFWSAlaska est marqué sous CC PDM 1.0. Pour consulter les conditions, visitez <https://creativecommons.org/publicdomain/mark/1.0/>
- 1 <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>
 - 2 <https://www.un.org/sg/en/content/secretary-generals-statement-the-ipcc-working-group-1-report-the-physical-science-basis-of-the-sixth-assessment>
 - 3 https://www.banqueducanada.ca/2021/10/changements-climatiques-banque-du-canada/?_ga=2.54831586.898196135.1638910628-412679383.1638910628
 - 4 https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=21930#.YVeCRn1IA2x
 - 5 <https://www.insuranceinstitute.ca/fr/resources/insights-research/Climate-risks-report>
 - 6 <https://www.mapleridgenews.com/news/b-c-s-2021-wildfire-season-winds-down-third-biggest-in-area-burned/>
 - 7 <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/bc-heat-dome-sudden-deaths-revised-2021-1.6232758>
 - 8 <https://financialpost.com/news/economy/b-c-flooding-could-be-canadas-costliest-disaster-as-cut-off-port-of-vancouver-snarls-supply-chain>
 - 9 <https://2degrees-investing.org/wp-content/uploads/2021/11/The-Cost-for-the-Financial-Sector-if-Firms-Delay-Climate-Action.pdf>
 - 10 <https://www.swissre.com/institute/research/topics-and-risk-dialogues/climate-and-natural-catastrophe-risk/expertise-publication-economics-of-climate-change.html>
 - 11 https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards_supporting/FAQ.pdf
 - 12 <https://www.ran.org/bankingonclimatechaos2021/>
 - 13 <https://www.greenpeace.org/static/planet4-canada-stateless/2021/08/a0d71ee1-canadian-banks-fossil-fuel-financing-greenpeace-canada-july-2021.pdf>
 - 14 [Wall Street Holds Fast to Fossil Fuels as Climate Pressure Grows - Bloomberg](https://www.bloomberg.com/news/articles/2021-08-11-wall-street-holds-fast-to-fossil-fuels-as-climate-pressure-grows)
 - 15 <https://www.unepfi.org/fiduciary-duty/>
 - 16 <https://newclimateeconomy.report/2018/key-findings/>
 - 17 <https://www.bnnbloomberg.ca/la-banque-postale-unveils-plan-to-exit-oil-and-gas-by-2030-1.1666400>
 - 18 <https://www.reuters.com/world/africa/south-africas-nedbank-halt-funding-new-thermal-coal-mines-by-2025-2021-04-22/>

- 19 <https://www.natwestgroup.com/our-purpose/climate.html>
- 20 https://www.desjardins.com/ressources/pdf/d00-positionnement_charbon_desjardins.pdf
- 21 <https://www.creditmutuel.fr/fr/vitrine/medias/docs/groupe/informations-financieres/politiques-sectorielles/CM11-RSE-secteur-charbon.pdf>
- 22 <https://home.barclays/society/our-position-on-climate-change/highlights/>
- 23 <https://www.natwestgroup.com/our-purpose/climate.html>
- 24 <https://www.unepfi.org/net-zero-banking/>
- 25 <https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/04/UNEP-FI-NZBA-Commitment-Statement.pdf>
- 26 <https://www.unepfi.org/publications/guidelines-for-climate-target-setting-for-banks/>
- 27 https://www.banktrack.org/article/new_bank_climate_initiative_fails_to_grasp_urgent_need_to_end_finance_for_fossil_fuels
- 28 <https://capitalmonitor.ai/institution/banks/analysis-banks-net-zero-promises-falling-short/>
- 29 <https://racetozero.unfccc.int/race-to-zero-and-gfanz-ensuring-the-rigour-and-impact-of-financial-sector-net-zero-commitments-and-action/>
- 30 https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3542840
- 31 <https://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/fi-if/in-ai/Pages/clmt-rsk-let-1021.aspx>
- 32 https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/eccc/En4-350-2-2019-fra.pdf
- 33 https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf
- 34 <https://www.spglobal.com/marketintelligence/en/news-insights/latest-news-headlines/cop26-banks-net-zero-pledges-ignore-most-fossil-fuel-financing-67266332>
- 35 <https://www.bnnbloomberg.ca/carney-says-carbon-offsets-must-be-limited-to-residual-emissions-1.1686072>
- 36 <https://sciencebasedtargets.org/>
- 37 <https://shareaction.org/reports/paris-alignment-methodologies-for-banks-reality-or-illusion>
- 38 <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>
- 39 https://iea.blob.core.windows.net/assets/232b2424-4034-4516-be9a-3c6a2586824a/WE02021_ES_French.pdf
- 40 <https://www.eforaenergy.com/operations/reserve-definitions/>
- 41 <https://coalpolicytool.org/>
- 42 <https://www.theenergymix.com/2021/02/26/four-canadian-banks-make-dirty-thirty-list-of-global-coal-financiers/>
- 43 https://www.desjardins.com/ressources/pdf/d00-positionnement_charbon_desjardins.pdf
- 44 <https://coalpolicytool.org/wp-content/uploads/2021/01/Guidelines-Coal-Exit-Policy-October-2021-1.pdf>
- 45 https://www.shell.ca/en_ca/media/news-and-media-releases/news-releases-2017/shell-divests-oil-sands-interests-in-canada.html

- 46 <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/deutsche-bank-coal-oilsands-invest-carbon-energy-fracking-1.5664632>
- 47 <https://knoema.com/nolsgce/cost-of-crude-oil-production-by-country-and-crude-oil-prices>
- 48 <https://www.rystadenergy.com/newsevents/news/press-releases/us-tops-upstream-oilgas-co2-emitters-list-canada-has-highest-intensity-norway-lowest/>
- 49 <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2021/fuels-old-and-new>
- 50 https://www.banktrack.org/page/banks_and_tar_sands_1
- 51 <https://www.ran.org/bankingonclimatechaos2021/>
- 52 <https://www.oilsandspathways.ca/>
- 53 <https://www.worldoil.com/news/2021/7/8/net-zero-emissions-from-oil-sands-to-cost-60b-say-cenovus-suncor-ceos>
- 54 https://foe.scot/wp-content/uploads/2021/01/CCS_REPORT_FINAL.pdf
- 55 <https://www.nature.com/articles/s41893-020-0532-7>
- 56 <https://www.nature.com/articles/s41560-021-00934-2#Fig3>
- 57 https://www.rncan.gc.ca/energie/publications/18732?_ga=2.116581574.190958129.1638911190-163046748.1638911190
- 58 <https://share.ca/wp-content/uploads/2020/02/INVESTOR-BRIEF-Oil-Sands-Tailings-Reclamation.pdf>
- 59 Ibid.
- 60 <https://environmentaldefence.ca/wp-content/uploads/2021/10/Big-Oil-Reality-Check-Canada-November-2021.pdf>
- 61 https://iea.blob.core.windows.net/assets/deebef5d-0c34-4539-9d0c-10b13d840027/NetZeroby2050-ARoadmapfortheGlobalEnergySector_CORR.pdf
- 62 <https://www.nnsl.com/inuvikdrum/all-major-canadian-banks-standing-behind-gwichin-fight-to-save-arctic-refuge/>
- 63 https://reclaimfinance.org/site/wp-content/uploads/2021/09/Drill_Baby_Drill_RF_Arctic_Report_23_09_2021.pdf
- 64 <https://www.reuters.com/investigates/special-report/climate-un-amazon-tipping-point/>
- 65 <https://tnfd.global/>
- 66 <https://guidance.globalcanopy.org/>
- 67 <https://racetozero.unfccc.int/wp-content/uploads/2021/11/DFF-Commitment-Letter-.pdf>
- 68 <https://www.thestar.com/news/canada/2021/09/27/canadian-banks-are-loaning-enbridge-over-1b-with-questionable-sustainability-requirements.html>
- 69 https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-taxonomy-sustainable-activities_en
- 70 <https://www.csagroup.org/news/defining-transition-finance-in-canada/>
- 71 <https://www.corporateknights.com/responsible-investing/is-canadas-transition-finance-blueprint-a-recipe-for-greenwash/>
- 72 https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

- 73 <https://www.lsta.org/content/sustainability-linked-loan-principles-sllp/>
- 74 <https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/green-bond-principles-gbp/>
- 75 <https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/social-bond-principles-sbp/>
- 76 <https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/sustainability-bond-guidelines-sbg/>
- 77 <https://reclaimfinance.org/site/en/2021/03/10/enbridge-sustainable-credit-tar-sands-rights-violations/>
- 78 https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf
- 79 <https://assets.worldbenchmarkingalliance.org/app/uploads/2021/07/Just-Transition-Methodology.pdf>
- 80 <https://www.finextra.com/pressarticle/83290/banking-industry-welcomes-recommendations-for-just-transition-to-net-zero-carbon-emissions>
- 81 <https://www.edie.net/news/7/Investors-worth-3-6trn-collaborate-to-promote-just-transition-to-net-zero/>
- 82 <https://www.unpri.org/download?ac=10382>
- 83 https://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf
- 84 <https://equator-principles.com/>
- 85 <https://equator-principles.com/wp-content/uploads/2020/05/The-Equator-Principles-July-2020-v2.pdf>
- 86 <https://www.theguardian.com/uk-news/2021/oct/05/line-3-pipeline-enbridge-paid-police-arrest-protesters>
- 87 <https://reclaimfinance.org/site/en/2021/03/10/enbridge-sustainable-credit-tar-sands-rights-violations/>
- 88 [Bp-consent-is-everybodys-business-200819-en.pdf](#)
- 89 <https://bankonourfuture.org/news/new-global-study-canada-banks-conflicted-climate-change/>
- 90 World Resources Institute, *Banking Beyond Climate Commitments: Transforming Client Engagement and Products & Services for a Net-Zero Emissions Future*, August 2021, p. 14.
- 91 [Wall Street Holds Fast to Fossil Fuels as Climate Pressure Grows - Bloomberg](#)
- 92 <https://www.ctvnews.ca/business/energy-is-canada-s-family-business-benefiting-all-canadians-says-cibc-ceo-1.4666724>
- 93 <https://environmentaldefence.ca/2021/06/14/scotiabank-doesnt-just-fund-billions-in-fossil-fuels-it-funds-anti-climate-lobbying/>
- 94 <https://www.cnn.com/2020/08/19/perspectives/citi-climate-change-economy/index.html>
- 95 <https://www.climatechangenews.com/2021/06/10/tar-sands-companies-aim-net-zero-2050-no-plan-extract-less-oil/>
- 96 Voir p.69 de https://a.storyblok.com/f/109506/x/a2be4f2b85/20211015_practitioners-guide-vfinal.pdf
- 97 <https://www.nytimes.com/2021/10/15/business/shareholder-democracy-stocks.html>